



Centre des Etudes Européennes de Strasbourg

---

Ecole Nationale d'Administration

## Rapport d'activités 2005



Éducation et culture

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives aux  
niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.

# Sommaire

2005, en quelques chiffres .....	3
Le CEES et les administrations françaises .....	4
Un bilan 2005 très positif.....	4
Des contenus pédagogiques orientés vers la mise en œuvre des politiques.....	5
Le CEES au sein des réseaux : RESP et PEAP.....	5
Les perspectives de la formation aux enjeux européens des fonctionnaires et agents publics .....	6
Les publics internationaux du CEES .....	7
Augmentation des actions Multi-pays .....	8
Thématiques prédominantes.....	8
Négociation, comitologie, lobbying .....	8
Cycles de formation sur les fonds structurels .....	8
Croissance des activités de jumelage.....	9
En perspective.....	9
Pôle Elus et secteur privé.....	10
Le CEES et les acteurs politiques : .....	10
Le CEES et les entreprises .....	11
La préparation aux concours des institutions de l'Union européenne .....	12
Des concours réputés inaccessibles.....	12
Former les publics francophones des anciens et des nouveaux Etats membres, des Etats adhérents et des Etats candidats.....	12
Les résultats .....	13
Des concours nombreux en 2006 et 2007 .....	14
Etudes.....	15
Pôle Etudes, bilan 2005 : un développement et une diversification continus de l'activité en réponse à un besoin croissant de débats et de réflexion sur l'Europe .....	15
La revue en ligne <i>Etudes européennes</i> .....	15
Les Rencontres européennes de Strasbourg .....	16
Les Ateliers Europe .....	16
Les petits déjeuners européens .....	17
Colloques, conférences-débat, tables rondes.....	17
Bilan 2005 .....	17
Gestion de programmes de coopération institutionnelle .....	19

## 2005, en quelques chiffres

**247 actions, dont :**

**223 actions de formation** (y compris les préparations aux concours )

**15 conférences, colloques et séminaires**

**4 petits déjeuners Europe**

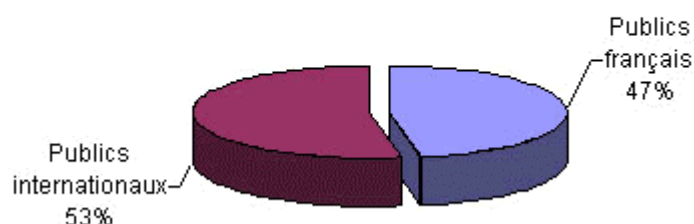
**3 cahiers de la revue en ligne**

**15889 journées / stagiaires** (pour les seules activités de formation)

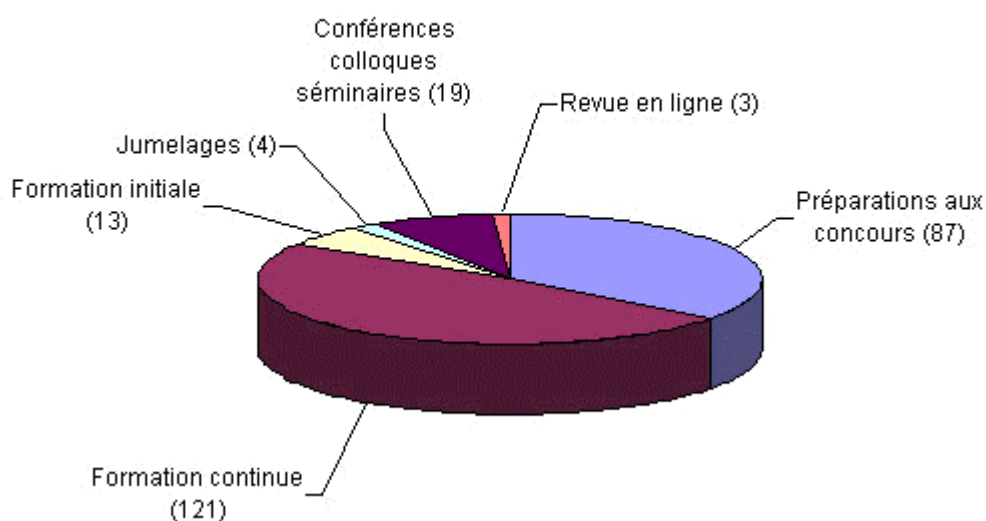
**soit 9938 participants de toutes les nationalités** (dont 2030 ayant assistés aux conférences)

**169 visites d'institutions européennes**

**Répartition du public en formation  
(hors préparations aux concours)**



**Répartitions des actions**



## Le CEES et les administrations françaises

### Un bilan 2005 très positif

A l'issue de sa dixième année d'activités dans la formation professionnelle sur les questions européennes, le CEES constate une très nette sensibilisation de ses publics français aux enjeux de l'intégration européenne. Cette évolution reflète les **besoins croissants de concertation et de coordination à l'échelle européenne**, spécifiquement dans le secteur public. Cependant, « l'europanisation » de la fonction publique française et le soutien aux carrières européennes des agents publics appelle encore des efforts soutenus.

Le nombre de cadres des administrations nationales formés en 2005 dans le cadre d'actions de formation continue ou de modules « Europe » inclus au programme de leur formation initiale confirme la demande remarquablement augmentée au cours des deux dernières années. Avec 1464 auditeurs ayant participé à 41 actions de formation, représentant 5285 demi-journées stagiaires (contre 4300 en 2004, soit +18,6%), on constate désormais une stabilité générale de l'activité cependant marquée par un allongement sensible de la durée des formations.

Si les actions de formation continue restent majoritaires, l'impact du Centre s'est amplifié dans le domaine de la formation initiale des agents publics de l'Etat et des collectivités territoriales. Il est par ailleurs intéressant de noter qu'un certain nombre de nouveaux corps de métiers ont pu être formés au droit européen et à ses impacts.

On remarque ainsi que, par rapport à l'an passé, le CEES a attiré dans le cadre de la formation initiale et continue des administrations françaises, un public encore plus diversifié. Il s'agissait de :

- cadres dirigeants recherchant une information et une réflexion dirigée sur des questions mises en avant par l'actualité politique (ex : des préfets régionaux et départementaux),
- professionnels motivés par l'actualité, souhaitant approfondir la dimension européenne de leurs missions, (ex : des médecins inspecteurs de santé publique).

Dans les cas précis mentionnés ci-dessus, le rôle de 'relais d'information' des stagiaires est bien entendu encouragé, anticipant ainsi la volonté du gouvernement français de mettre l'accent sur la connaissance de l'Europe des hauts-fonctionnaires, dans l'objectif de mieux relayer la coordination des questions européennes à tous les niveaux.

Les actions de formation initiale ont concerné en 2005, pour l'essentiel, les élèves de :

- l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes (ENSP),
- l'Ecole nationale des douanes de Tourcoing (END),
- l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF),
- l'Ecole nationale supérieure de la police,
- l'Ecole nationale de la magistrature (ENM),
- l'Ecole supérieure d'administration de l'armement (ESAA),
- les Instituts régionaux d'administration de Lille et de Nantes,
- l'Institut national d'études territoriales (INET)
- l'Ecole nationale d'administration (ENA).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'ENA a demandé au CEES en 2005 de concevoir et d'organiser le module « Europe » inscrit dans la formation des administrateurs civils issus de la promotion interne (Cycle supérieur de perfectionnement des fonctionnaires CSPF). Ces derniers sont formés conjointement aux élèves du Cycle international court (CIC)

## Des contenus pédagogiques orientés vers la mise en œuvre des politiques

Les thèmes privilégiés lors des sessions de formation ont couvert, cette année encore, la quasi totalité des domaines d'interventions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. L'introduction aux affaires européennes (institutions et principales politiques communes) a été en l'occurrence fortement ancrée dans l'étude du projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe qui a suscité des débats enrichissants sur les implications dans tous les secteurs professionnels concernés.

L'actualité politique a en général fortement déterminé le choix des thématiques privilégiées (PESC, PESD, Justice et affaires intérieures, particulièrement asile et immigration, Stratégie de Lisbonne, les politiques d'inclusion sociale). Les dispositions relatives à la santé (santé publique, risques sanitaires, protection du consommateur,...) ou l'application des directives liées à la protection de l'environnement (développement durable, problèmes sanitaires dans les grandes villes...) font également l'objet d'un intérêt croissant.

Les stagiaires recherchent prioritairement **la connaissance concrète et pratique** des outils et des modes d'élaboration des politiques européennes, avec ses acteurs et groupes d'influence de plus en plus actifs. C'est pourquoi les actions traitant des financements européens, du lobbying ou de la pratique de la négociation communautaire sont largement plébiscitées. Ceci a amené le CEES à développer et étendre de nouvelles méthodes pédagogiques : études de cas, ateliers de montage de projets, simulations, etc.

La visite des institutions européennes à Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg, la rencontre avec des parlementaires et partenaires sociaux fédérés à l'échelon européen, ainsi qu'avec des représentants des secteurs privés et associatifs ont fait, comme les années précédentes, partie de la plupart des programmes.

Le Centre répond en outre à un besoin croissant d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre homologues sur des questions relatives à la mise en œuvre du droit européen, ou favorisant une approche comparée des pratiques nationales. Ces échanges se développent notamment lors des séminaires multinationaux proposés par le CEES. Organisés autour de thématiques ciblées, ces derniers ont rassemblés des élèves de l'ENA, des agents du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ou des consulats et des cadres des collectivités territoriales. La coopération franco-allemande a par ailleurs fait l'objet d'efforts particuliers (cf encart page suivante).

Les actions échelonnées sur **deux ou plusieurs volets** ont bénéficié d'un succès particulier, proposant une semaine d'enseignement sur les fondamentaux de l'intégration européenne et des politiques communautaires à Strasbourg, complétée par un voyage d'études à Bruxelles et/ou à Luxembourg selon un fil rouge thématique défini.

## Le CEES au sein des réseaux : RESP et PEAP

Adossé juridiquement à l'ENA, le Centre est appelé depuis janvier 2005 à contribuer activement aux travaux du **Réseau des écoles de service public (RESP)** dont il est désormais membre officiel. En tant que tel il a participé avec un délégué aux comités de pilotage des Rencontres interprofessionnelles des services publics (RISP) dont l'objectif premier est d'améliorer les méthodes pédagogiques pour la formation continue des métiers d'encadrement des trois fonctions publiques. Dans ce cadre, il a pu amorcer une réflexion commune sur la nécessité d'« **européaniser** » la formation des cadres formés au sein des Ecoles nationales et de créer ainsi des passerelles de compétence par le biais de thèmes transversaux à impact européen tels le développement durable, la santé ou la non-discrimination.

Le CEES est par ailleurs membre du Pôle européen d'administration publique (PEAP) qui vise à mutualiser les compétences et savoir-faire de tous les organismes de formation situés à Strasbourg « métropole européenne », pour réaliser des actions d'excellence en matière d'information et de formation aux questions européennes. L'année 2005 a été fortement marquée par la création de ce réseau et par la programmation d'actions communes proposées au public pour 2006 (cf. sites web PEAP et CEES)

## Les perspectives de la formation aux enjeux européens des fonctionnaires et agents publics

L'année 2005 a été politiquement marquée par l'interruption, temporaire ou définitive, de la ratification du traité constitutionnel à la suite du référendum français. Ce choc a suscité de la part du gouvernement français des mesures tendant à encourager l'implication transversale de tous les acteurs concernés dans les questions européennes, telle la création en juillet 2005 du Comité interministériel pour les questions européennes.

Après la réforme de l'ENA de 2003-2004 prévoyant une européanisation de la scolarité et l'adossement du CEES à l'ENA en tant que son pôle européen à partir de janvier 2005, c'est la formation de l'ensemble des agents des fonctions publiques qui doit être davantage orientée vers la dimension européenne des métiers et des missions. La décision d'élaborer un Plan de formation et de soutien aux carrières européennes a été prise en décembre 2005 par le Comité interministériel pour l'Europe. Le CEES a été tout naturellement impliqué dans le processus de réflexion relatif à la conceptualisation et à la préparation d'éléments de mise en œuvre d'un tel Plan.

Chaque corps de métier de la fonction publique se voyant confronté à des missions bien caractéristiques, il s'agira pour le CEES d'identifier encore plus finement les besoins spécifiques de ceux-ci et d'élaborer des stratégies de formation individuelles et à long terme en coopération avec les services des ressources humaines des organismes publics et des ministères et avec les autres Ecoles de service public.

### Coopération franco-allemande

*Répondant aux accords inter-gouvernementaux franco-allemands (accords de l'Élysée et de Poitiers), le CEES s'est donné pour mission de promouvoir les échanges inter-administratifs franco-allemands dans le domaine de la formation initiale et continue des fonctionnaires d'État et territoriaux (Bund et Länder) au droit européen et à toutes les questions européennes.*

*Il participe ainsi à la réalisation du nouveau Master franco-allemand MEGA (Master européen de gouvernance et d'administration), dans le quel il organise notamment le module "Administrations nationales et intégration européenne". Ce Master a été créé suite à une volonté du Président de la République française et du Chancelier allemand, de réaliser un Master biculturel où les étudiants apprendraient à mieux connaître la langue et la culture administrative du pays voisin.*

*Le Centre mène également des actions de formation conjointes destinées à des publics mixtes franco-allemands sur les fondamentaux de l'intégration européennes et les politiques sectorielles de l'Union européenne, avec par exemple des séminaires commandés par/en coopération avec des Écoles d'administration allemandes : BaköV - École fédérale pour l'administration publique, Führungsakademie Baden-Württemberg) ou des grandes écoles/universités (École des hautes études en sciences administratives de Spire).*

*Il organise aussi des voyages d'études à Strasbourg pour des syndicats de fonctionnaires allemands (Deutsche Beamtenbund) et des formations en coopération avec l'Euro-Institut de Kehl. Ex : un cycle de formation sur "La gestion des frontières de l'Europe" à Strasbourg.*

*De plus, le CEES coopère à des échanges réguliers avec les écoles de service public allemandes au sujet de la formation des fonctionnaires aux questions européennes dans les pays membres, et participe à des échanges de fonctionnaires.*

*Au CEES, deux agents sont originaires d'administrations d'un Land allemand et un fonctionnaire français du CEES travaillait encore récemment dans l'administration de ce Land.*

## Les publics internationaux du CEES

Le Centre a réalisé 70 actions de formations en 2005 pour un public international, dont deux dans le cadre d'opérations de jumelage.

Elles correspondent à 230 journées de formations et 2130 participants<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'actions de courte durée (40% des actions sont d'une durée de 2 jours) comprenant en moyenne 30 participants par session. 83 visites ont par ailleurs été organisées dans les institutions européennes pour des participants étrangers.

Ces formations sont majoritairement effectuées dans le cadre de coopération bilatérale financée par les Ambassades de France ou dans le cadre d'actions régionales financées par le ministère des Affaires étrangères. Ces financements représentent les 2/3 de la somme dévolue à un public international. Le 1/3 restant provient de différents organismes (Ecoles, Académie administrative, Organisation internationale de la francophonie, autres ministères).

Les Etats membres de l'Union européenne constituent la majorité des participants (60 %) et le nombre de pays concernés par les actions de formation à l'international est de :

- 15 dans le cadre d'actions bilatérales dont :
  - o 7 Etats membres : Espagne, Estonie, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie
  - o 2 pays candidats : Croatie , Roumanie
  - o 6 pays tiers : Bosnie Herzégovine, Serbie, Ukraine, Algérie, Egypte, Tunisie
- 35 dans le cadre de 8 actions multipays

Les sessions de formation se déroulent le plus souvent dans le pays demandeur avec des intervenants provenant des institutions ou organismes pertinents au niveau national et européen.

Le Centre fait également appel à des experts étrangers (non issus des institutions européennes) et à notre réseau d'experts français travaillant à l'étranger afin de faire émerger les bonnes pratiques en France comme à l'étranger et de recourir à des méthodes de travail différenciées.

Le CEES fait également intervenir des experts du pays demandeur en parallèle avec les experts français et internationaux, pour être le plus proche possible des problématiques de terrain et favoriser les débats.

### Exemple : Formation en Hongrie

Un cycle de conférences organisé à l'Institut français de Budapest a impliqué en binôme, à chaque conférence, un expert français et un expert hongrois permettant d'échanger les points de vue sur des sujets de politique générale tels que les enjeux de la construction européenne, l'Europe et la mondialisation, les nouveaux enjeux géopolitiques pour l'Europe, les futurs élargissements de l'UE et la politique de voisinage.

<sup>2</sup> Ces chiffres n'intègrent ni les actions de préparation aux concours des institutions européennes, ni les actions ciblées pour un public d'élus ou issu du secteur privé.

## Augmentation des actions Multi-pays

En complément des actions traditionnelles menées en coopération avec les pays du Moyen-Orient et de l'Asie, et des participants issus du Cycle International Court de l'ENA, le CEES a suivi la conception et la réalisation d'actions telles que :

- **Le programme SPENCE** : Séminaire tripartite à l'intention de fonctionnaires allemands, anglais et français. Ce programme centré sur la connaissance des institutions européennes se déroule à Bruxelles et est réalisé à tour de rôle dans la langue du pays organisateur. En 2005, la France était le pays organisateur ;
- **Le programme ERT** (European Reciprocal Training), réseau des Ecoles d'administration des pays européens. Il s'agit ici de conférences et de visites sur le thème de « La France et l'Europe », destinées à des fonctionnaires européens francophones ;
- **Le programme de préparation à la Présidence de l'Union européenne**. Il a concerné l'Autriche et la Finlande qui exercent la Présidence en 2006 ;
- La réalisation d'un module Europe dans le cadre de la **formation à la fonction publique internationale** prise en charge par l'Organisation Internationale de la Francophonie
- L'organisation des modules Europe dans le cadre du **Master européen de gouvernance et d'administration** (MEGA)

### Le Master Européen de Gouvernance et d'Administration (MEGA)

Ce master a pour objectif d'améliorer la connaissance réciproque des pratiques administratives et l'efficacité du travail en commun au sein des administrations publiques en Europe. Il est mis en œuvre par divers partenaires français et allemands. Le CEES a réalisé deux modules européens à l'intention de 26 participants français et allemands : deux semaines de formation qui se sont déroulés respectivement à Paris et à Bruxelles

## Thématiques prédominantes

### Négociation, comitologie, lobbying

Une douzaine de sessions de formation ont été réalisées sur le thème de la négociation européenne, soit dans le cadre de cycles de formations consacrés exclusivement à ce thème comme en Roumanie par exemple, soit dans le cadre de programmes comprenant divers thèmes dont celui sur la négociation. Dans de nombreux cas, la formation comprenait un exercice de simulation : véritable travail en situation sur la base d'un dossier préparé pour chaque participant ou groupes de participants représentant de différents pays, de manière à simuler une séance de négociation et à en tirer les éléments clés.

Dans ce domaine, le CEES a été très sollicité pour organiser des actions de formation sur la Comitologie, comprenant ici encore des exercices de simulation spécifiques. Trois pays en ont bénéficié : la Croatie, la Roumanie, la Slovaquie.

Enfin, 5 sessions de formation ont été consacrées aux pratiques de lobbying.

### Cycles de formation sur les fonds structurels

Ce domaine n'est pas nouveau dans les formations demandées, mais il est intéressant de noter une augmentation substantielle du nombre de sessions consacré à ce thème. Par ailleurs, les contenus ont été révisés de manière à privilégier les études de cas et l'organisation d'ateliers pratiques.

Du montage à l'organisation, le suivi, le contrôle et les audits de projets, les cycles de formation mis en œuvre sur les fonds structurels – en Pologne ou en Slovaquie – mobilisent des experts d'horizons très divers.

## Croissance des activités de jumelage

En 2005, le CEES a répondu avec succès à plusieurs appels d'offre en partenariat avec d'autres institutions dont :

- Un projet de jumelage CARDS pour la Serbie Monténégro remporté avec France Coopération Internationale (FCI) et le Bureau du gouvernement slovène pour les affaires européennes (GOEA). Il comprend notamment l'élaboration d'une stratégie, la définition de produits de formation et leur réalisation. Durée 24 mois (2006–2007) ;
- Un projet de jumelage court pour la Bosnie Herzégovine remporté avec France Coopération internationale (FCI) comprenant trois modules de formation sur l'intégration européenne. Le CEES a participé à l'analyse des besoins de formation (une semaine à Sarajevo et 2 jours à Bruxelles pour les fonctionnaires de la Représentation permanente). Le premier module sur le thème « Critères politiques pour l'intégration européenne et la stratégie pour atteindre les objectifs » a été organisé à Sarajevo au mois d'octobre et à Bruxelles au mois de décembre.

## En perspective...

Les activités réalisées en 2005 conduisent le Centre à approfondir son action dans trois directions :

- (1) **Poursuivre et amplifier la diversification du réseau d'experts**, notamment par une collaboration plus étroite avec d'autres administrations nationales et des structures internationales, de façon à favoriser le dialogue comparatif ;
- (2) Le CEES possède un savoir-faire spécifique sur **un nouveau produit-phare** : « Préparation à l'exercice de la Présidence de l'Union européenne ». Il s'agira de promouvoir ce produit de formation spécifique élaboré sur mesure pour la préparation des nouveaux Etats membres à l'exercice de la Présidence de l'Union européenne (actuellement en cours pour la Slovénie qui prendra la Présidence au premier semestre 2008) ;
- (3) **Développer l'activité de formation dans le cadre de jumelages ou d'appels d'offre** en coopération avec d'autres partenaires. Cela constitue un instrument adéquat pour accroître l'activité du Centre dans les pays tiers et élargir le champ de ses partenariats futurs.

## Pôle Elus et secteur privé

### Le CEES et les acteurs politiques<sup>3</sup> :

Le CEES a souhaité développer son action à l'égard des élus, en particulier des élus locaux, en leur offrant des produits spécifiquement adaptés à leurs besoins et à leur agenda chargé.

En 2005, le Centre a ainsi organisé **21 actions** à destination des élus qui ont représenté 20 jours de formation. Ces formations ont concerné environ **334 participants** (227 élus, dont 53 observateurs parlementaires roumains et bulgares, 50 assistants parlementaires et 57 proches collaborateurs).

**Les compétences représentées ont été très diversifiées** (niveaux local, départemental, régional ou national) et les **thèmes traités, multiples** (la future politique régionale, les financements européens à destination des zones rurales, la politique des transports urbains de l'UE, la mise en œuvre des politiques locales en Europe...).

A l'occasion de l'assemblée générale des élus ruraux du Bas-Rhin, une formation sur les financements européens à destination des zones rurales s'est tenue à Marlenheim devant 150 maires. La majorité des maires concernés étaient présents. Ils ont ainsi pu échanger sur cette question et partager leurs difficultés, parfois rencontrées sur le terrain.

Par ailleurs, dans le contexte des élections européennes, le CEES a souhaité apporter sa contribution. Il a ainsi imaginé de **former les nouveaux assistants parlementaires européens des anciens états membres**. Cette opération a été menée avec le soutien de Claudie Haigneré, Ministre déléguée aux affaires européennes, et de Fabienne Keller, Maire de Strasbourg. Elle visait à faciliter l'accueil des nouveaux assistants au sein du Parlement européen, en leur permettant de perfectionner rapidement leurs connaissances et leur compréhension de la procédure législative et de l'environnement complexe dans lequel ils doivent désormais évoluer. Une session de formation, composée de trois modules d'une demi-journée chacun, a ainsi été organisée. En tout, 30 assistants ont participé aux différents modules.

De même, 12 modules destinés aux assistants parlementaires des députés et sénateurs français ont été consacrés à l'actualité de l'Union européenne (questions institutionnelles, mise en œuvre du droit européen par les parlements nationaux, PESC...). Cette manifestation a réuni 20 personnes.

Parmi les actions menées, on relèvera également deux sessions de formation organisées conjointement avec la Ville de Strasbourg dans le cadre du **programme URBACT**, consacrées à « la politique des transports urbains de l'UE » et aux « financements européens en matière de transport ». Lors du premier module, 9 élus et 21 proches collaborateurs (fonctionnaires des collectivités locales) ont participé. A l'occasion du second module, 23 proches collaborateurs, issus des dix nouveaux Etats membres et adhérents au « Club de Strasbourg », étaient présents. **Ces formations ont ainsi permis d'accroître la coopération et les échanges de savoir-faire entre villes européennes membres de ce réseau**. Elles ont eu lieu à Strasbourg et à Nicosie (Chypre).

En partenariat avec le KLAFIR (centre coréen des collectivités locales) à Paris, 28 participants coréens (13 fonctionnaires de collectivités locales et 15 élus locaux), ont également assisté à deux sessions de formation portant sur les thèmes suivants : « les politiques des collectivités locales en France et en Europe : les enjeux de la décentralisation » et « les politiques d'aménagement urbain en France et en Europe ».

<sup>3</sup> Acteurs politiques : Elus nationaux ou locaux, leurs proches collaborateurs (membres des cabinets ou fonctionnaires des collectivités territoriales), les assistants parlementaires, les fonctionnaires des assemblées parlementaires nationales, les élus des conseils économiques et sociaux, français ou étrangers.

Par ailleurs, une session 2005-2006 destinée aux 53 nouveaux observateurs parlementaires roumains et bulgares et composée de six modules est en cours de réalisation. Elle s'achèvera en mai 2006. Elle porte sur la procédure législative et budgétaire, le rôle politique et l'environnement (lobbies et médias) du Parlement européen, ainsi que sur le rôle du Conseil de l'Europe.

Avec six fois plus d'élus présents et deux fois plus d'actions menées qu'en 2004, (année de création de l'activité du Centre à destination des élus), 2005 aura été une année de forte croissance, tant en terme de nombre de participants aux actions organisées, qu'en terme de diversification des produits proposés.

Ces produits de formation seront d'ailleurs amenés à encore s'accroître en 2006, de nombreux partenariats avec des associations d'élus étant en cours d'élaboration.

## **Le CEES et les entreprises**

Au cours de l'année 2005, 4 actions de formation réunissant 111 cadres du secteur privé (chefs d'entreprises) ou professions libérales (avocats) et cadres du secteur public en charge des questions économiques ont eu lieu.

Ces actions sont appelées à se multiplier en 2006, notamment vis-à-vis des avocats, des chefs d'entreprises et des journalistes. Des produits de formation sur mesure ont d'ailleurs été conçus pour ces publics.

Un séminaire, organisé en partenariat avec le programme Cogito Alsace et la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Alsace soutenant l'intelligence économique dans la région, a ainsi porté sur le thème : « L'intelligence économique : outil de puissance en Europe ». Il a réuni des cadres de grands groupes et de PME. 68 personnes étaient présentes.

Par ailleurs, en collaboration avec le pôle Etudes et avec l'Euro Info Centre d'Alsace, trois petits déjeuners en présence de députés européens ont été organisés. Ils ont permis aux participants d'échanger sur le projet de directive sur la libre circulation des services, sur la procédure d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques- REACH, ainsi que sur le bilan de la Présidence britannique et les perspectives pour la Présidence autrichienne. 43 cadres ont été concernés par ces actions.

Le bilan 2005 des actions à destination des cadres du secteur privé affiche une hausse de 11 % du nombre de participants et deux fois plus d'actions organisées par rapport à 2004.

Des modules de formation spécifiques à destination des chefs d'entreprises sont déjà programmés sur le lobbying, les appels d'offres européens, les financements européens à destination des entreprises notamment dans le secteur de la recherche (7ème PCRD).

Un forum européen sur l'intelligence économique est également prévu en 2006.

## La préparation aux concours des institutions de l'Union européenne

Le CEES, propose depuis janvier 2003 une préparation aux concours des institutions européennes qui a reçu le soutien des pouvoirs publics français. Il est, à ce titre, recensé par l'Office européen de sélection du personnel (EPSO, European Personnel Selection Office, [www.europa.eu.int/epso](http://www.europa.eu.int/epso)).

### Des concours réputés inaccessibles

Longtemps les concours ont été réputés inaccessibles car trop rares et fermés à un public non initié. Pourtant, depuis 2003, plusieurs dizaines de concours sont organisés chaque année :

- **des concours ouverts aux ressortissants des anciens Etats membres** dans des domaines techniques (inspection et recherche nucléaire, santé publique, sécurité alimentaire, ingénierie civile ... ) ou généralistes (administration publique, droit, économie ... ) ;
- **des concours ouverts aux ressortissants des nouveaux Etats membres**, dans des domaines tels que la traduction, l'interprétariat, l'administration publique européenne, l'économie, l'audit ... ;
- et désormais, **des concours ouverts aux ressortissants des Etats adhérents** (Roumanie, Bulgarie) : des concours 'traducteurs' et 'interprètes' ont été publiés dès la fin de l'année 2005 et des concours 'administrateurs' et 'secrétaires' sont annoncés pour 2006 en vue de l'adhésion prochaine de ces Etats.

Quels que soient les publics visés, les concours continueront d'être organisés à ce rythme et distingueront anciens et nouveaux Etats membres jusqu'en 2010.

### Former les publics francophones des anciens et des nouveaux Etats membres, des Etats adhérents et des Etats candidats

Les concours de la fonction publique européenne peuvent parfois surprendre, dans la mesure où ils ne correspondent pas forcément aux pratiques de sélection, de rédaction ou encore d'administration appliquées dans les Etats membres.

Ainsi, l'une des épreuves les plus redoutées est un questionnaire à choix multiple, commun à tous les concours ou presque, intitulé « QCM de raisonnement verbal et numérique ». Il exige une très grande rapidité d'esprit mais également une certaine habitude des exercices de mathématiques de base et de la lecture rapide, que nombre de candidats ne pratique pas ou plus depuis longtemps.

De façon générale, les épreuves des concours suivent un modèle bien spécifique. C'est pour ces raisons que le Centre se fait fort de répondre aux besoins du public francophone et de lui proposer des formations sur les contenus mais aussi et surtout sur la méthodologie indispensable à la réussite des concours. **3 699 candidats ont ainsi été formés en 2005 au travers de 87 sessions de préparation** organisées à Bruxelles, Paris, Varsovie, Budapest, Bratislava, Ljubljana, Bucarest, Zagreb, Sofia...

L'Unité de préparation aux concours des institutions européennes du CEES propose à ce jour deux types de formation :

- **Des préparations intensives et de courte durée** à l'approche des concours ouverts par l'Office européen de sélection du personnel.

- **Des préparations longues** aux concours des institutions européennes : ces sessions proposent, sur la durée, une formation de fond alliant des séances d'approfondissement des questions européennes et des entraînements aux épreuves des concours.

Les nombreuses épreuves des concours supposent un important travail personnel de la part des candidats. Toutefois les sessions de formation proposé par le Centre leur permettent :

- de **recevoir un enseignement de haut niveau** relatif à la construction européenne, aux Communautés européennes et à l'Union européenne, aux politiques européennes et aux développements les plus récents, afin de disposer des connaissances nécessaires sur l'Union européenne pour aborder les concours et travailler ensuite dans les institutions européennes ;
- de **connaître les attentes des Institutions européennes et apprendre la méthodologie des différentes épreuves des concours** (épreuves de présélection, épreuves écrite et orale) ;
- pour les épreuves de présélection :
  - o de couvrir les champs des **questions récurrentes** posées dans le cadre de l'épreuve de présélection intitulée « QCM visant à évaluer les connaissances relatives à l'Union européenne, ses institutions et ses politiques » ;
  - o de se former à la méthode de l'**épreuve de présélection** « QCM de raisonnement verbal et numérique », reconnue par l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) comme l'un des tests les plus éliminatoires ;
- pour les épreuves écrites et orale :
  - o de **connaître les attentes et pratiques rédactionnelles** des institutions européennes ;
  - o de découvrir le déroulement de l'épreuve orale et de recevoir des **conseils de préparation** ;
  - o d'acquérir une connaissance de fond pour répondre aux épreuves écrites et orales des concours.

Les thèmes abordés, le temps qui leur est consacré et le découpage des séances sont bien entendu modulés en fonction des besoins exprimés.

Depuis 2005, le CEES assure des formations en Bulgarie, en Roumanie et en Croatie. Des sessions pour les ressortissants des Etats adhérents sont également organisées à Paris.

## Les résultats

Les résultats des candidats aux concours des institutions européennes préparés par le CEES pour les derniers concours sont les suivants :

Concours EPSO/A/18/04, domaines Santé publique – Sécurité alimentaire (EUR 15, 2004-2005) :

Candidats aux concours	Nombre de candidats	Nombre de lauréats	Taux de réussite
Ensemble des candidats	4 317	350	8,1%
Formés par le CEES	141	44	31,2%

Concours EPSO/A/19/04, domaines Ingénierie/Ingénierie civile/Chimie/Transport aérien (EUR 15, 2004-2005) :

Candidats aux concours	Nombre de candidats	Nombre de lauréats	Taux de réussite
Ensemble des candidats	4 579	255	5,6%
Formés par le CEES	51	17	33,3%

Ces résultats sont le fruit de la méthodologie créée par l'équipe du Centre pour un traitement efficace des épreuves, d'une étude systématique des concours, d'une actualisation constante des produits et d'un travail approfondi avec des spécialistes de chaque matière.

## **Des concours nombreux en 2006 et 2007**

EPSO (l'office inter-institutionnel de sélection du personnel) met en ligne sur son site Internet un programme prévisionnel des concours et, si ce programme peut encore évoluer, il est néanmoins permis de penser que des concours seront organisés en 2006-2007 :

- pour les ressortissants des anciens Etats membres : administrateurs, traducteurs, interprètes, juristes-linguistes, secrétaires ;
- pour les ressortissants des nouveaux Etats membres : administrateurs et secrétaires ;
- pour les ressortissants de la Bulgarie et de la Roumanie : juristes-linguistes, administrateurs et secrétaires.

Le CEES se tient prêt et proposera des formations en fonction des avis de concours effectivement publiés.

### **Pôle Etudes, bilan 2005 : un développement et une diversification continus de l'activité en réponse à un besoin croissant de débats et de réflexion sur l'Europe**

Sans même évoquer le succès des publications assurées en ligne (trois nouveaux cahiers de la revue Etudes européennes ([www.etudes-europennes.fr](http://www.etudes-europennes.fr)) pour la seule année 2005, donnant lieu à des dizaines de milliers de consultations et de téléchargements d'articles par les Internautes de plus de soixante pays), l'implication du CEES-ENA dans la réflexion, les débats, la mobilisation des expertises et la recherche a donné des résultats aussi rapides que significatifs dans la période récente et à plusieurs titres :

- participation sans précédent aux **conférences** sur l'Europe (2000 personnes) ;
- innovation (lancement des **Petits déjeuners européens** avec la participation de parlementaires européens ; parachèvement des premiers **Ateliers Europe** à destination de cadres en charge de dossiers européens dans les ministères français ; projection par une télévision en ligne - en direct ou en différé - des **3èmes Rencontres européennes de Strasbourg**... ouvrant l'accès aux conférences à de nouveaux publics) ;
- **partenariats diversifiés** (Pôle européen d'administration publique, Arte, Université Louis Pasteur de Strasbourg, association France-Pologne, association des agences de la démocratie locale...);
- contributions à des **colloques** et à des **tables rondes** sur divers thèmes (« modernité du modèle européen », « L'Europe et le monde », « Les collectivités territoriales actrices de la gouvernance européenne ») en différentes circonstances (Entretiens territoriaux de Strasbourg ; réunion des écoles de services publics du Conseil de l'Europe, accueil de lycéens...).

### **La revue en ligne *Etudes européennes***

Loin de se démentir, le succès de la revue en ligne Etudes européennes justifiera des investissements nouveaux en 2006.

Plus d'une centaine d'articles relevant de disciplines et d'approches complémentaires (histoire des civilisations, histoire des idées, géographie humaine, géopolitique, arts et lettres, sciences politiques et sociales, relations internationales, économie et finances, droit...) offrent désormais une large vision de l'Europe d'hier et d'aujourd'hui ; la construction européenne ayant dans cet ensemble une place privilégiée et en rien exclusive.

Les lecteurs ne s'y sont pas trompés, qui voient leur nombre augmenter continûment, selon une courbe exponentielle qui pourrait porter aux alentours de 400 000 le nombre de consultations d'articles, en cumulé, en 2006 – soit quelque trois années seulement après la création de la revue. La courbe des abonnements suit une évolution semblable (prévision d'un millier d'abonnés supplémentaires en 2006).

Le Pôle européen d'Administration publique (PEAP) ayant apporté son soutien financier au développement de la revue, celle-ci se présentera sous une forme profondément renouvelée dès la parution de son cahier n°10 à la mi-2006. Cette présentation nouvelle aura pour triple avantage, outre l'élégance de la présentation, de rendre plus aisés l'accès aux articles proposés, la consultation des archives et l'utilisation des dossiers thématiques.

## Les Rencontres européennes de Strasbourg

L'accueil réservé aux 2èmes Rencontres européennes de Strasbourg a permis d'inscrire cet événement annuel au nombre de ceux qui mobilisent un large public.

En deux ans, le CEES-ENA et l'Institut d'Etudes politiques de Strasbourg ont réussi à faire des Rencontres européennes de Strasbourg (RES) un rendez-vous important du débat européen. Avec le concours de l'Université Robert Schuman, de la Communauté européenne de Strasbourg, des Dernières Nouvelles d'Alsace, de la chaîne franco-allemande Arte et du ministère délégué aux affaires européennes, les RES ont proposé une série de cinq conférences sur le thème « Comprendre la Constitution européenne ». MM. Valéry Giscard d'Estaing, Alain Lamassoure, Robert Kovar, Robert Badinter, Josep Borrel, Daniel Cohn Bendit et Olivier Duhamel ont successivement participé à ces conférences devant un très large public.

En 2006, les troisièmes RES seront consacrées au thème des frontières.

## Les Ateliers Europe

Au croisement des études et de la formation, les premiers Ateliers Europe ont confirmé la nécessité et l'intérêt d'interventions innovantes spécialement destinées à des fonctionnaires français qui ont en charge des dossiers européens dans leurs ministères respectifs

La promotion de 2005 comportait 30 auditeurs de 10 ministères différents. Elle a mis en lumière l'intérêt stratégique qu'il y a à proposer de telles initiatives, au moins une fois l'an, en étendant le bénéfice à de nouveaux départements ministériels et, par priorité mais sans exclusive, aux représentants nationaux dans les groupes de travail et comités relevant des institutions européennes.

### Conférences, ateliers et études de cas

ayant répondu le mieux aux besoins des auditeurs

Classement par importance décroissante et pour chaque module

Module 1 (2 journées) PARIS	1-. La préparation des échéances et des négociations (au sein du Conseil) 2-. La pratique de la négociation 3-. La comitologie au sein des institutions européennes 4-. Les grands enjeux européens
Module 2 (1 journée) PARIS	1-. La simulation de la négociation communautaire 2-. La transposition du résultat de la négociation
Module 3 ( 2 journées) BRUXELLES	1-. La présence nationale dans les institutions européennes 2-. Mobilisation des expertises externes, lobbying et gouvernance européenne 3-. Stratégies comparées d'influence dans la prise de décision communautaire 4-. La préparation des initiatives communautaires au sein de la Commission européenne

## Les petits déjeuners européens

Le lancement, fin 2005, des petits déjeuners européens de Strasbourg ouvrent un nouvel espace de débats avec les députés européens sur les grands thèmes de l'actualité communautaire.

Quatre rendez-vous de ce type avaient été fixés au dernier trimestre de l'année 2005, en partenariat avec l'Euro-info centre et l'hôtel Sofitel de Strasbourg. Entrepreneurs, professions libérales, économistes, praticiens du droit européen, enseignants ont manifesté un intérêt rapide pour ces rencontres, qui ont lieu dans un cadre privilégié.

Leur nombre sera doublé en 2006, soit huit au total, à raison de quatre par semestre.

## Colloques, conférences-débat, tables rondes...

le CEES-ENA est de plus en plus sollicité pour prendre l'initiative d'événements de ce type et apporter des contributions à la réflexion sur le modèle de développement européen

On retiendra, entre autre illustrations de cette activité :

- le montage de la Conférence-debat sur « Les collectivités territoriales, actrices de la gouvernance européenne » dans le cadre des Entretiens territoriaux de Strasbourg. en partenariat avec la mission Europe internationale du CNFPT, Dexia Crédit local, sous l'égide du PEAP ;
- la participation à un colloque à Bucarest sur « l'Europe et la modernité », le soutien à un colloque sur les Balkans à l'initiative de l'association des agences de la démocratie locale ;
- le soutien apporté à l'université d'été de l'association France-Pologne ;
- les interventions sur le traité constitutionnel en Avignon et à l'île de La Réunion ;
- la communication faite par le CEES-ENA à Londres, dans le cadre du programme des écoles de services publics du Conseil de l'Europe.

Certaines de ses manifestations trouvent naturellement leur prolongement sous la forme d'une publication en ligne dans Etudes européennes.

## Bilan 2005

### Données chiffrées

Type d'activités	Public visé	Nombre	Audience	Augmentation de l'activité 2005/2004
Cahiers d'Etudes européennes (publications)	Enseignants, chercheurs, journalistes, élus, décideurs publics et privés, associations, partenaires sociaux, etc.  (+ de 60 nationalités parmi les abonnés)	3	100 000 téléchargements d'articles  et  2000 abonnés	+ 30%  (3 cahiers au lieu de 2)  + 100 %  (nombre de lecteurs et d'abonnés)

Participation à des colloques et tables rondes  (communications)	ONG, diplomates, étudiants, universitaires, lycéens, etc.	3	150	Idem 2005/2004
Petits déjeuners européens de Strasbourg	Parlementaires européens,  Entrepreneurs, professions libérales, étudiants, chercheurs, enseignants, etc.	4	50	La formule n'existait pas en 2004
Ateliers Europe	Cadres des administrations centrales françaises représentant les autorités françaises dans les groupes ou comités relevant des institutions européennes	1	30 auditeurs (120 journées stagiaires)	+ 100%
Conférences conçues par le CEES-ENA avec différents partenaires nationaux et européens	Enseignants, chercheurs, étudiants, praticiens, grand public	11	2000  (+ diffusion de 2 conférences sur chaîne de télévision sur Internet )	+ 200%

## Gestion de programmes de coopération institutionnelle

Le CEES prend sa part, au titre du **programme PHARE**, dans l'organisation de "jumelages institutionnels" entre administrations d'Etats membres de l'Union et de pays candidats à l'adhésion. Il héberge, depuis juillet 2002, une unité de gestion administrative, logistique et financière des programmes de coopération institutionnelle pour le compte du ministère français de l'agriculture et de la pêche qui est l'un des partenaires français les plus actifs dans ce type de coopération.

L'objectif d'un jumelage est notamment d'aider les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne à mettre en place une administration moderne et efficace en mesure d'appliquer l'acquis communautaire en vertu des mêmes critères que les Etats membres. Ces actions d'assistance administrative s'apparentent à un transfert de savoir-faire pouvant prendre deux formes : l'accueil de délégations étrangères en France ou dans d'autres Etats membres d'une part, et l'organisation de missions d'expertise dans les pays bénéficiaires d'autre part.

En 2005, année de transition pour le CEES avec des projets arrivant à leurs termes et d'autres en préparation, l'unité a participé à la gestion d'un **jumelage long avec la Pologne** ayant pour objet l'appui institutionnel pour la mise en œuvre de l'IFOP et représentant un chiffre d'affaires de 75 000 €. Il a été géré en partenariat avec l'Espagne sur la base d'un consortium. Le volet français a nécessité l'organisation de plus de **40 journées d'expertise** court terme, **trois voyages d'études** en France et dans les différents pays partenaires, ainsi que l'**accompagnement d'un conseiller résident** de jumelage.

Le Centre s'est par ailleurs vu confier la gestion d'un **jumelage long (18 mois) en Roumanie** sur le thème du renforcement des structures administratives dans le secteur des fruits et légumes, dont le chiffre d'affaire est estimé à 900 000 €. La France est chef de file pour ce projet et a signé un accord de consortium avec l'Italie, partenaire junior. La Pologne est également associée au projet mais dans une moindre mesure, le CEES assurant la gestion des missions polonaises. Ce projet comprend l'organisation de **180 journées d'expertise** pour la partie française, ainsi que **4 voyages d'études** en France et en Pologne. Il nécessite également l'accompagnement d'un conseiller résident de jumelage. Le CEES, dans le cadre de son mandat, est en outre chargé de la coordination avec ses partenaires italiens et polonais, et est le seul interlocuteur des autorités roumaines s'agissant de la gestion administrative, financière et logistique du projet.

L'attribution de la gestion de programmes de coopération par le ministère de l'agriculture n'est pas automatique puisque les opérateurs, habilités par la Commission européenne à gérer ce type de projet, sont systématiquement mis en concurrence dans le cadre des règles de marchés publics. La compétence du CEES dans ce domaine, par ailleurs largement reconnue, se manifeste dans les succès qu'il rencontre dans le cadres de ces mises en concurrence. Il a notamment déjà remporté la gestion de deux projets : un jumelage court avec la Slovénie et un jumelage d'envergure de 27 mois avec la Tunisie représentant un chiffre d'affaire cumulé de 1 420 000 €.

L'unité « gestion de programmes » du CEES, qui envisage par ailleurs de développer ses partenariats avec d'autres organismes habilités à participer aux programmes de coopération, devrait dans les mois à venir obtenir de gérer d'autres projets, dans les zones PHARE, mais également MEDA (comme c'est déjà le cas avec la Tunisie), CARDS et TACIS.